

Bulletin municipal



Dans ce numéro

Pages 2 et 3	Finances
Page 4	Subventions aux associations
Page 5 à 8	Travaux
Page 9	Divers
Pages 10 et 11	Au fil des jours
Page 12 et 13	Ecole
Pages 14 et 15 ..	Chronologie du Grand Chemin à la Route Nationale dans Saint Crépin
Page 16	Infos « Express »

Saint Crépin Liaison

Rédaction et administration : Mairie de Saint-Crépin

Directeur de la publication : Jean-Louis QUEYRAS, Maire

Tirage de ce numéro : 400 exemplaires

Dépôt légal : 40/2001

Imprimerie : Doc Innov—Briançon

EDITO

Rien de nouveau sous le soleil de plomb du mois d'août ?

Cependant, Saint Crépin évolue, se transforme, toute en conservant ce charme secret attirant les nombreux visiteurs qui circulent dans le vieux village.

Les Agreniers ont fait peau neuve, la Durancette a vu son réseau sec et humide rénové. Bientôt, de nouveaux parkings libèreront nos rues. Un charmant appartement a vu le jour à l'école de la Chapelle. En 2018, le Rondpoint de la Gare assurera plus de sécurité. Et la rentrée approche avec cette année encore plus de 70 élèves ! Certains d'entre eux ont pu profiter cet été d'une piscine à l'eau parfaitement tempérée grâce à la nouvelle pompe à chaleur.

Oui, il y a du nouveau à Saint Crépin.

Bonne rentrée à tous !

Le Maire, Jean-Louis QUEYRAS

FINANCES

Comptes administratifs 2016

Les comptes administratifs sont le relevé exhaustif des opérations de recettes et de dépenses qui ont été réalisées durant l'année écoulée.

.Budget principal : excédent de 222.784,41€ sur l'année 2016 soit un résultat cumulé excédentaire de 365.303,43€

.Budget de l'eau : excédent de 2.999,88 € sur l'année 2016 soit un résultat cumulé excédentaire de 180.436,11€

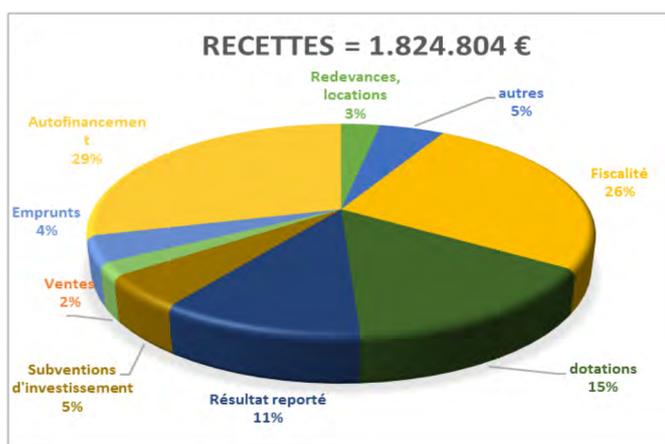
.Budget camping : excédent de 7.385,44 € sur l'année 2016 soit un résultat cumulé déficitaire de 2.889,35 €

.Budget Microcentrale des Guions : excédent de 43.311,26 € sur l'année 2016, avec un résultat excédentaire cumulé identique puisque ce budget n'existe que depuis le 1er janvier 2016

Budgets 2017

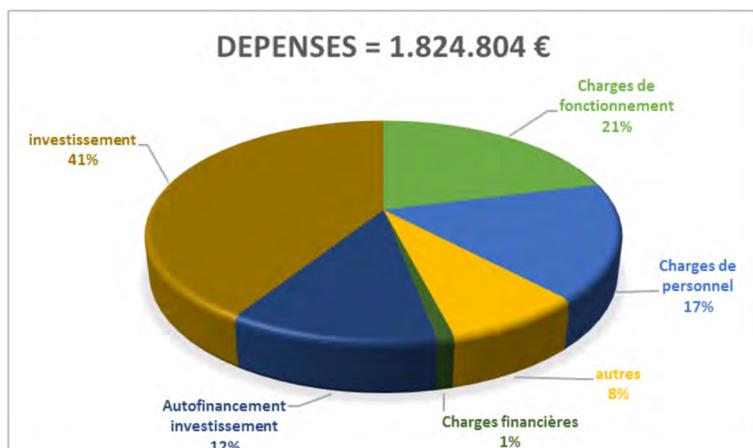
Les budgets ont été votés à l'unanimité lors de la séance du 7 avril 2017.

Budget principal—détail



La municipalité poursuit ses efforts de développement en consacrant une part importante aux opérations d'investissement dont vous trouverez le détail dans ce bulletin.

Les dépenses de fonctionnement, malgré la baisse des dotations de l'état, restent maîtrisées.



Fiscalité

	Taux votés en 2016	Taux votés en 2017	Taux moyen en France
Taxe d'habitation	14,76%	14,76%	24,38%
Taxe foncière sur le bâti	14,06%	14,06%	20,85%
Taxe foncière sur le non-bâti	201,43%	201,43%	49,31%

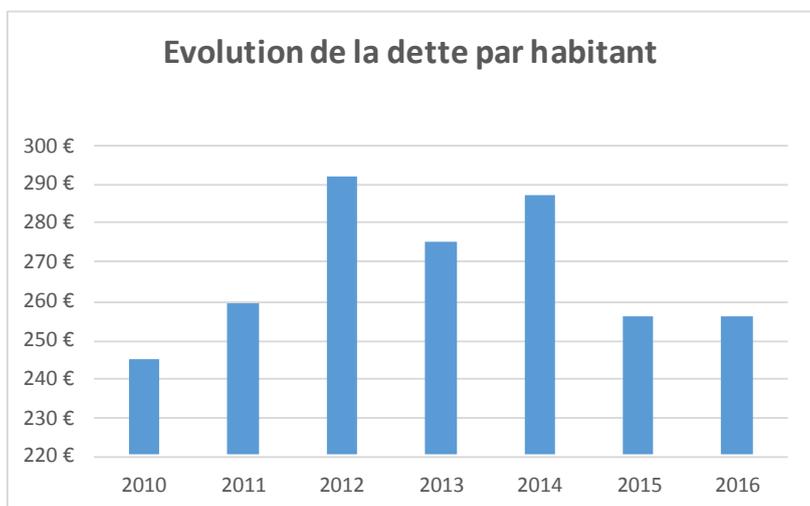
Les taux d'imposition communaux n'ont subi aucune augmentation depuis 2014.

Depuis le 1er janvier 2017, la cotisation foncière des entreprises n'est plus collectée par les mairies mais par la communauté de communes du Guillestrois Queyras.

Endettement

Année	population légale au 01/01	annuité de la dette tous budgets confondus	ratio annuité dette/habitant
2010	628	153 551 €	245 €
2011	614	159 105 €	259 €
2012	622	181 451 €	292 €
2013	639	176 036 €	275 €
2014	668	191 737 €	287 €
2015	682	174 332 €	256 €
2016	682	174 332 €	256 €

Evolution de la dette par habitant



L'analyse de ces données permet de constater une baisse des remboursements de la dette, augmentant ainsi la capacité d'autofinancement de la commune.

Les subventions aux associations

Lors de sa séance du 7 avril 2017, le Conseil Municipal a attribué les subventions aux associations.

Club de judo	200 €
Club de ski Risoul	250 €
Club aquatique l'Argentière	500 €
Club de rugby	100 €
Souvenir français	80 €
Prévention routière	90 €
RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves)	110 €
Association géologique	100 €
FNACA	100 €
Les Faux Airs	250 €
Club Vélo Rock	250 €
ADIL	70 €
L'Ardillon Haut-Alpin	250 €
Aéroclub	150 €
Club de vol à voile	150 €
Club de vol à moteurs	150 €
ACCA	275 €
Association Fait main 05	250 €
Association les Genévriers	600 €
Association du personnel communal	200 €
Club de foot Saint Crépin Eyglies Sports	1.500 €
Club d'escalade de Guillestre	300 €
Pays Guillestrin	120 €

Pour les clubs sportifs extérieurs à la commune, le montant versé correspond à 50 € par enfant Saint Crépinois inscrit.



Une subvention exceptionnelle de 700 € a été attribuée à Marion CASTILLO, chanteuse et jeune talent qui habite depuis quelques années Saint Crépin, village qu'elle a adopté.

Sélectionnée en septembre 2016, Marion a représenté la France dans la catégorie « chant » au concours international des arts de la scène le 29 juin dernier à Hollywood. Elle a fini 3ème dans sa catégorie qui a rassemblé pas moins d'une soixantaine de talents.

FELICITATIONS A TOI MARION !!

LES TRAVAUX



Entretien des réseaux d'eau potable

Le nettoyage intégral des réservoirs d'eau potable de la commune a eu lieu les 12 et 13 juin dernier.

Transfert de la compétence « assainissement »

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence assainissement est intégralement assurée par les services de la communauté de communes du Guillestrois Queyras.

Durant cette première année de fonctionnement, les agents communaux peuvent être amenés à travailler en commun si besoin mais pour toute question (facturation,...) ou pour signaler un problème technique, vous devez contacter l'accueil communautaire au 04.92.45.48.77.

Modernisation des réseaux du Quartier de Durancette

Les travaux ont débuté le 24 juillet pour une durée d'un mois environ.

Ils consistent à remplacer les canalisations d'eau potable existantes, à mailler le réseau d'assainissement dans ce secteur et à réorganiser les différents branchements jusqu'en limite de propriété.

En coordination avec ces travaux et sur notre demande, le Syme05 enfouit le réseau basse tension torsadé dans ce secteur à l'occasion de ces travaux (cofinancés par la commune).

Le montant total des travaux s'élève à 42.792 € HT

La communauté de communes du Guillestrois Queyras étant compétente en matière d'assainissement, c'est elle qui prendra intégralement à sa charge les dépenses y afférant. Une subvention de 30% été obtenue auprès de l'Agence de l'Eau . Le montant restant à la charge de la commune s'élève à 12.011 € (partie eau potable + irrigation) auxquels s'ajoutent 6.662 € de travaux de réseaux secs, soit un total de 18.673 € HT (22.408 € TTC).

VOIRIE

Le programme de travaux sur les voiries communales s'élève cette année à 55.875 € financés comme suit : 10.000 € de subvention du Conseil Départemental 05 au titre de la voirie communale, 45.875 € d'autofinancement communal (36.563 € de travaux HT auxquels s'ajoutent 9.312 € de TVA).

Sont prévus : la réfection de la route des Hodouls (1,5 km), la montée des Agreniers et la Côte Verte, la reprise des fissures à l'entrée Sud du Village, la reprise de virage abimés lors des passages du chasse-neige au Villaron et aux Chapins, le goudronnage devant l'Eglise du Villard, et le bituminage du parking nouvellement créé à l'entrée Sud (ancien terrain Boissin).

Les travaux se dérouleront durant l'été et à l'automne.

Installation d'une pompe à chaleur pour chauffer la piscine municipale

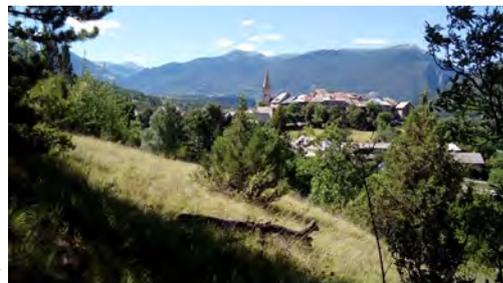


Le renouvellement des installations de chauffage de l'eau de la piscine municipale était nécessaire pour accueillir vacanciers et Saint-Crépinois dans de meilleures conditions. Le choix s'est porté sur l'installation d'une pompe à chaleur couplé à la mise en place de tapis protecteurs. Le montant total des travaux s'élève à environ 23.000 € dont 12.000 € seront financés par la Région PACA.

Aménagement du village

Plusieurs aménagements sont envisagés dans le village de Saint Crépin (voir bulletin municipal hiver 2017). Afin de planifier et d'unifier les différents projets, la commune va missionner une équipe chargée de définir un programme. Il s'agit d'une étude qui définira « les objectifs et les besoins que ces aménagements devront satisfaire, ainsi que les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnel, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement » .

Pour mener à bien cette opération, nous serons assistés par les architectes du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, établissement public départemental basé à Embrun). L'équipe de programmistes, qui est en cours de recrutement, interviendra durant l'automne et ira à la rencontre des Saint Crépinois. Les modalités de ces rencontres sont en cours de définition, tenez-vous informé des dates et thèmes abordés (secrétariat de Mairie, panneaux d'affichage, site internet).



Rondpoint de la Gare

Les dernières formalités administratives relatives à l'acquisition des terrains par la Direction Interrégionale des Routes sont en cours.

Les travaux devraient commencer au printemps et être achevés fin 2018.

Carrefour Entrée Sud

Nous avons fait remonter aux services de l'Etat les nombreuses demandes des usagers quand au danger ressenti lorsque l'on prend l'embranchement pour Saint Crépin depuis la RN 94 au niveau du carrefour « Sud » et, demandé qu'un nouvel aménagement, permettant le dégagement et le stockage de quelques véhicules soit étudié (CM du 7/04/2017). A ce jour, aucune réponse officielle ne nous a été apportée.



Construction d'un nouveau réservoir d'eau potable au Villaron



Le réservoir actuel qui dessert le secteur du Villaron et du Guillermin est sous-dimensionné. Il convient d'envisager la création d'un nouveau réservoir.

Le bureau d'étude Hydrétudes a été engagé pour nous assister dans la réalisation ce projet dont le montant total est estimé à 300.000 €. Les travaux de sondage et d'études géotechniques seront réalisés à l'automne.

Un camion pour les services techniques

La commune s'est dotée d'un fourgon-benne Mercedes Benz type Sprinter pour les services techniques. Gageons que ce nouvel équipement sera un compagnon fort apprécié de Thierry et Bernard pour mener à bien toutes les missions qui leur sont confiées.

Ce camion a couté 25.000 € HT, dont 12.000 € sont financés par le Conseil Départemental.



Réhabilitation d'un logement à l'ancienne école de la Chapelle



Les travaux de rénovation sont en cours d'achèvement et l'appartement de type F2 devrait être disponible prochainement. Vous êtes intéressées par la location de ce logement ? Contacter le secrétariat de

Mairie.



8 entreprises ont œuvré sur le chantier.

Lot Maçonnerie : Entreprise ATS

Lot Peintures : ALPHAND

Lot Menuiseries : Menuiseries de la Tour

Lot Plomberie, ventilation, chauffage : SEEL

Lot Cloisons. Faux plafonds : OCAL

Lot Electricité : VIALLE

Lot Revêtement de murs et de sols : BERAUD Edmond

Lot Couverture : SARL JM PALLUEL

Le montant total des travaux s'élève à 130.000 € TTC, dont 36.000 € seront financés par la Région PACA et 7.000 € par la Réserve Parlementaire Sénatoriale.



LA MICROCENTRALE SUR LE PRA REBOUL

Malgré un décalage dans le calendrier prévisionnel, le projet avance. En fonction l'obtention des autorisations administratives, le défrichement pourrait commencer dès cet automne et les travaux dès le printemps prochain.

Réalisation de deux passerelles par l'AAPPMA l'Ardillon Haut Alpin

Dans le cadre de l'entretien des zones de frayères (Adoux) des truites sauvages de la Durance, des membres bénévoles de l'AAPPMA « l'Ardillon Haut-Alpin » ont réalisé deux passerelles piétonnes en mélèze.



En effet, deux bras de l'Adoux de Saint Thomas (Saint Crépin) sont traversés régulièrement par des randonneurs. Ces derniers posaient des pierres dans le cours d'eau pour traverser « à pied sec ». Ces pratiques entravaient l'écoulement et provoquaient un engorgement de la partie amont, colmatant des zones de frayères potentielles et freinant la dynamique de vie dans cette résurgence.

Grace à ce travail, la « nurserie » de Saint Thomas va pouvoir donner son plein rendement en termes d'alvins de truites et de biodiversité, et également, permettre aux randonneurs de passer au dessus sans déranger !

Halieutiquement.

Hervé le Roy—AAPPMA l'Ardillon Haut Alpin



RAPPEL— Obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains des voies publiques ou privées

Le Code Civil et le Code de la Voirie Routière stipulent que les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Par ailleurs, les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Nous demandons à chacun de bien vouloir veiller au respect de ces obligations.



Petite commune, petites incivilités ?

Le panneau d'affichage de la Poste est systématiquement dégradé, les affiches sont arrachées, le panneau « Stop » dernièrement installé à la Bourgea a été vandalisé dans la nuit du 4 au 5 août, régulièrement, le mobilier urbain est cassé ou démenagé...

Toutes ces incivilités ont un cout, ce sont vos impôts qui payent !

Divers

CLUB DE L'AMITIE

Encore beaucoup d'activités depuis le début de l'année



Jeudi 5 janvier : la galette des rois

Samedi 28 janvier : repas saucisses préparé par M. Marcien, B. Mathieu et F. Fragapane

Jeudi 2 février : crêpes

Samedi 25 février : repas tête de veau

Samedi 25 mars : assemblée générale suivie d'un bon repas

Samedi 1er avril : le Club de Vars nous a reçu pour un repas crousetons

Dimanche 2 avril : Loto du Club



Du samedi 8 au vendredi 14 avril : croisière sur le Danube.



Cela a commencé par la visite de l'Abbaye de Melk, le château de Schönbrunn et la ville de Vienne. Puis départ pour Budapest et Bratislava à bord d'un très beau bateau. Enfin, nous avons quitté le bateau et rejoint la Croatie (Zagreb) et la Slo-
vénie (Ljubljana).

Un voyage magnifique que tous les participants ont apprécié.

Mardi 2 mai : marché à Suez suivi d'un repas à Novalese

Samedi 13 mai : repas sanglier préparé par Dédé Hodoul qui nous a régalié

Samedi 3 juin : nous nous sommes retrouvés avec les clubs de la Roche de Rame, Saint Martin de Quey-
rières et Vars pour le traditionnel concours de boules et la paella.



Et n'oubliez pas, on se retrouve tous les jeudis à la Selve pour des parties de boules, de
cartes et de scrabble.

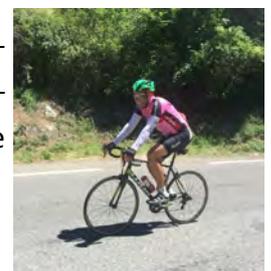
Zabé QUEYRAS

Le cyclisme à la Fête

Cette année, en plus des traditionnelles courses de cyclotourisme, les Hautes-Alpes ont connu une
grande effervescence lors du passage de l'Etape du Tour le 16 juillet dernier, course réunissant 15.000 amateurs et dont le parcours est identique à celui, que
les équipes professionnelles ont réalisé 4 jours plus tard lors du passage du Tour
de France (180 km et 4 000m de dénivelé).



Cette étape est passée par notre commune et nous remer-
cions vivement les bénévoles Saint-Crépinois qui étaient au rendez-vous pour sécuri-
ser le parcours (entre le Moulin et Réotier) et Félicitations à Hervé Pasquali et Jérôme
Giraud, deux Saint-Crépinois qui ont brillamment fini l'étape.



Au fil des jours

Vœux à la population

Le samedi 16 janvier, c'est dans une salle comble et en présence notamment d'élus de différentes communes voisines, d'acteurs de la vie locale (pompiers, gendarmes, présidents et membres d'associations...) que Monsieur le Maire a présenté ses vœux en rappelant les nombreux projets réalisés et les projets futurs encore plus importants pour notre commune.

Comme les années précédentes, cette sympathique et cordiale cérémonie a pris fin autour d'un convivial apéritif.

Fête de la Saint Marc – samedi 23 avril

Chaque samedi le plus proche du 25 mars, jour de la Saint Marc, le village célèbre sa traditionnelle fête votive. Une fête plutôt ancienne puisqu'elle date du Moyen Age et a vu le jour à l'initiative d'un évêque.

Nous remercions les éleveurs du canton qui fidèles, nous prêtent chaque année quelques animaux tel que moutons, chèvres, ânes, poules, oies et autres, ce qui nous permet d'étoffer notre foire pour le plaisir des visiteurs et le bonheur des enfants.

C'est avec un repas du soir préparé par des conseillers municipaux que cette foire de la Saint Marc se termine, au rythme des blagues, chants et histoires locales, dans la bonne humeur collective. A l'an qué vin !



Commémorations – 8 mai

71^{ème} anniversaire de la fin des hostilités de la deuxième guerre mondiale accompagnée musicalement par la fidèle Lyre des alpes, en présence d'un détachement de sapeur pompiers, ainsi que les portedrapeaux.

Le message de l'UFAC était lu par cinq enfants de l'école communale de Saint Crépin.

Le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense chargée des anciens combattants et de la mémoire était lu par un élu.

Après différentes musiques officielles, nous avons entendu le message de Monsieur le Maire.

La cérémonie s'est terminée par l'hymne européen.

Enfin, café et chocolats chaud étaient offerts par la municipalité.



Elections



2017 fut une année chargée en scrutins, avec les élections présidentielles et les élections législatives qui furent l'occasion du 1er vote pour Axelle LAGIER devenue majeure le 31 mai et qui a pu voter pour les élections législatives.



Festivités du 14 juillet



Les enfants ont ouvert les festivités lors de la kermesse organisée dans la cour de l'école.

Au menu : maquillage, jeux en bois, agilité et précision.



Un grand merci à Virginie et Christophe Oliva qui ont confectionné, comme chaque année, un nouveau jeu pour les enfants.



Tous les participants sont repartis avec le gouter et des petits cadeaux surprises.



Les jeux ont laissé place à la vente aux enchères des photos réalisées lors de TAP par les enfants. 129 € ont ainsi été récoltés au profit de l'association Nouvel Envol (sport loisirs et handicap mental des les Hautes-Alpes—www.nouvelenvol05.org)



Puis est venu le temps de partager le verre de l'amitié et de profiter de la scène ouverte/karaoke animée par l'association « les Faux-Airs » et agrémenté d'un « menu grillades » fort apprécié.



La soirée s'est clôturée par un concert donné par la chanteuse locale

Marion Castillo, chaleureusement félicitée pour sa 3^{ème} place obtenue au concours des Arts d'Hollywood quelques jours auparavant.



VIE SCOLAIRE

Les Activités Périscolaires

Cette année, les 4 éléments étaient au programme...

L'eau ...



L'air



La terre



Le feu



Durant toute l'année, les enfants ont réalisé des reportages photo et ont présenté leurs œuvres lors d'une exposition de clôture dans la cour de l'école fin juin.

Ils ont profité de cette occasion pour offrir à la Mairie un des jolis cadrans solaires qu'ils ont confectionnés.

L'année scolaire s'est achevée avec un repas au restaurant du camping et une après-midi bien agréable autour de la piscine.



L'aventure des TAP... c'est fini !

Nous repassons à la semaine d'école à 4 jours dès la rentrée de septembre.

Nouveaux horaires scolaires :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis

de 8h30/12h—13h30/16h30

Pour faire suite au besoin des parents et s'adapter à la nouvelle population, un centre aéré est mis en place sur notre commune le mercredi de 8h30 à 16h30 pendant la période scolaire.

La commune de Saint Crépin s'efforce de s'adapter à la vie moderne avec la mise en place de cet accueil collectif de mineurs.



Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré durant ces trois années avec le personnel communal pour offrir aux enfants les meilleures activités possibles et avec qui nous espérons continuer notre collaboration pour l'animation du centre aéré, belle façon de maintenir le lien social qui s'est créé grâce aux TAP



TARIFS GARDERIE

Garderie du matin et du midi : gratuites

Garderie du soir : 1 € de 16h30 à 17h15 et 1 € de 17h15 à 18h15

TARIF RESTAURANT SCOLAIRE

5 € le repas

TARIF ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial, sans repas, ni gouter (uniquement fournis par les parents)

	Saint-Crépinois			Extérieurs		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
journée						
QF >701 €	13 €	12 €	11 €	17 €	16 €	15 €
551€<QF<700 €	12 €	11 €	10 €	16 €	15 €	14 €
QF<550 €	11 €	10 €	9 €	15 €	14 €	13 €
1/2 journée						
QF >701 €	7 €	6 €	5 €	9 €	8 €	7 €
551€<QF<700 €	6 €	5 €	4 €	8 €	7 €	6 €
QF<550 €	5 €	4 €	3 €	7 €	6 €	5 €



**N'oubliez pas, la rentrée, c'est le 4 septembre.
Bonne vacances à tous !!!**

Chronologie du Grand Chemin à la Route Nationale dans Saint Crépin

Dès l'an 1^{er} de notre ère, la route qui relie l'Italie à la France est une voie romaine (**Via Cottia** construite par Cottius Roi de Suze) qui passe à Briançon, Rame, Embrun, ... Elle est en hauteur, couverte de neige l'hiver et souvent accidentée. C'est pourquoi à partir du 12^{ème} siècle les rois successifs, se conforment aux conseils de leurs géographes, et proposent un nouveau tracé utilisant la rive gauche de la Durance, plus ensoleillée et plus sûre, qu'on nommera **le Grand Chemin**, puis la Route Royale. Sur le mandement de Saint-Crépin, qui à l'époque s'étend de la Durance au Guil, de Pra Reboul au Veyer en Queyras, le Grand Chemin traverse le Guil à Saint-Guillaume au pont Sainte-Marie (au pied du Fort au niveau de la ferme Giraud), puis il monte au Cros, aux Hodouls, traverse le Merdanel (appelé le Riou Bleu), passe à Saint Jean, traverse le Jaffuel, monte pour longer le rempart, descend les Agreniers, passe à Goitreuse, l'Eglise Vieille, traverse un marécage à l'ancien moulin où la route doit passer par un appontement sur pilotis, et rejoint Pra Reboul Cette route sera modifiée plusieurs fois y compris dans son nom. De route royale, elle deviendra Route Nationale, puis Route Impériale, pour redevenir Route Nationale n° 94. Quelques mots sur ces évolutions.

Au début du 15^{ème} siècle, la route est refaite à travers la plaine de Plan-de-Barbeinc (Plan de Fazy), jusqu'à la Bessée : *in medio plani de Barbeno, juxta regale publicum ibidem de novo factum*, lit-on le 6 septembre 1428. Les réfections ont lieu, chaque fois, à la suite de graves inondations en Queyras, en Briançonnais et dans tout le Dauphiné, comme en 1409, 1411, 1412 et 1419. A Saint-Crépin, on essaie sans succès de canaliser le Riou Bleu qui fait de plus en plus de ravages et que l'on appelle désormais le Merdanel, (merdaio : la boue, la gadoue).

Alors que l'imprimerie n'existe que depuis 20 ans, Jean Signot, géographe du Roi, fait éditer "**Totale et vraie description du passage des Alpes**" (Totale et vraie description du passage des Alpes) où on peut lire au feuillet 21, avec cette écriture particulière qui était celle des moines copistes :

« ... Et ledit chemin est plus court que le précédent d'environ de deux lieues. Et de la Bâtie on va a Chorges ; et delà à Embrun qu'on dit être la plus haute cité du monde. Après on va à Châteauroux, Saint Clément, à Saint Crespin. Et delà on va passer au Pertuis Roustan, a Saint Martin de Queyrières ; et après à Briançon ... » Ainsi dans les premiers ouvrages imprimés en France, le nom de Saint-Crépin figure en bonne place !

Beaucoup de personnes s'intéressent alors au passage des Alpes. Parlant de la Durance, Gioffredo, écrivain italien, écrit : « Certains la distingue en Durance majeure et mineure, la majeure au sud de Briançon, la mineure nommée fleuve Guil venant du Queyras, du Col de la Croix et d'Agnel et se rencontrant au-delà de Guillestre et Saint-Crépin ... »

Pietro du Val dans sa "Descriptione d'Italia Stampata" confirme : "Le Mont Genève aboutit à deux grands chemins, le chemin d'Embrun est le plus long mais aussi le plus commode tant pour la canon que pour les armées. D'Embrun on vient à Saint-Clément, à Saint-Crépin, à Pertuis-Rostan, à Briançon à une lieu duquel est le Montgenèvre".

Parce que le tracé du Grand Chemin semble le meilleur, toutes les armées de conquêtes vont l'emprunter et traverser notre commune. En effet, après Charles VIII en 1494 (1) :

- en juillet 1499, 1600 lances, 5000 suisses, plusieurs milliers de gascons et de français se rendent en Italie, pour reconquérir Milan,
- le 15 septembre 1499, Louis XII passe et revient le 8 décembre 1499.
- en juillet 1502, Louis XII se rend à Milan. Il reviendra par le Lautaret.
- en mars 1507, 800 lances, 1800 chevaux légers, 14000 hommes de pied, avec l'artillerie, passent à Saint-Crépin, se rendant à Gênes,
- vers le 15 avril 1509, c'est encore Louis XII qui passe par ce chemin "très malplaisant". Il rentre par le Lautaret début août. Mais l'armée battue, se réfugie derrière le Mont Genève, envahit la région et y fait d'étranges ravages,
- en avril 1513, Louis XII qui n'a pas accepté sa défaite relance une armée ; elle est encore battue à Novare le 6 juin, les blessés et le reste de l'armée se répandent en Embrunais, y causant des dégâts,
- en 1515, Louis XII étant mort, François 1^{er} qui lui succède, reprend les guerres d'Italie.

On trouve dans les archives de la chambre des comptes de Grenoble une lettre de François 1^{er} datée du 25 Juin 1515, annonçant l'arrivée d'une "grosse et puissante armée" :

"A nos armés et féaux les gens des comptes de Grenoble, ... ordonne que incontinent et sans délai l'on fasse dresser et mettre sur les étapes des vivres, depuis la ville de Lyon jusqu'à Suse par les deux chemins en la forme et la manière accoutumée, c'est à savoir l'un pour les gens de cheval, à partir de Grenoble par la Mure, Gap, Chorges, Embrun et **Saint-Crépin** ; l'autre pour les gens de pied par Vizille, Bourg d'Oisans, la Grave et Moustiers". Cinq cents mulets et autres bêtes de bât pour porter ces vivres devaient être prêts pour le 15 juillet.

François 1^{er} arrive le 11 août à Embrun, une partie de son armée était déjà en route et coupa vers Guillestre. "L'on chargea dans cette ville (Embrun) des provisions pour cinq jours, l'on tira du côté de Saint-Clément et de Saint-Crépin et ayant laissé le Montgenèvre à la gauche et ayant passé la Durance, l'armée logea à Guillestre ..." (2).

De là, l'armée entre en Italie par le col de Vars. Les Saint-Crépinois avaient échappé en partie à quelques 70000 fantassins et 25000 chevaux et mulets. François 1^{er} repasse à Saint-Crépin le 11 janvier 1516. On licencie les soudards et en novembre 1517, 1500 allemands congédiés multiplient les forfaits en Embrunais.

En février 1522, Bayard traverse l'Embrunais à la tête d'une autre armée qui sera battue.

- Le 20 août 1523, autre passage, autre défaite, Bayard est blessé à mort.

- Le 13 octobre 1524, François 1^{er} repasse à la hâte. Nouvelle défaite à Pavie. Le roi est fait prisonnier. Libéré en mars 1526, il repasse à Saint-Crépin.

- En juillet 1527, 900 lances, 20000 suisses gascons et français, passent à Saint-Crépin derrière le maréchal de Lautrec. Aucun ne reviendra (probablement la peste). Tout l'Embrunais est exsangue, alors le 23 juin 1528, le roi l'exempte du logement des gens de guerre.

Brève suite de l'évolution de la route.

Le 27 février 1681, « ...les consuls et habitants sont contraints de faire vider et ôter entièrement du Chemin Royal les neiges et glaces qui empêchent et bouchent le passage ... »

Le 15 août 1693, le gouverneur de Mont-Dauphin demande à la communauté de Saint-Crépin de « faire travailler incessamment par corvées à faire faire des banquettes soutenues par des pilotis pour raffermir tous les ponts ... ».

En 1747, Daniel Charles Trudaine ingénieur du Roi, organise un « Bureau des dessinateurs » chargés de mettre au point les cartes routières et un enseignement pour rendre apte à tenir les différents emplois des « Ponts et Chaussées ». Selon la volonté du Roi, il s'agit de **mettre fin aux routes tortueuses et de veiller à la ligne droite d'un clocher à l'autre**. Pour Saint-Crépin sa volonté est parfaite. En effet du clocher de Saint Guillaume à celui de Saint-Crépin, une ligne droite faisant fi du Merdanel, des Auches, de Jaffuel, puis après les noyers de Séguéit, une autre ligne droite jusqu'à Pra Reboul en passant habilement les marécages du moulin et le torrent de Pra Reboul. Sur ces nouvelles routes on plante des arbres : tilleuls, pins d'Italie, platanes et même des muriers. Le gain de temps est considérable pour les marcheurs, cavaliers et diligences. Mais les paysans et leurs élus s'adressent, sans succès, à l'Intendant et au Roi disant que « *les meilleures parties de leurs terres ont été détruites par la nouvelle route ...* »

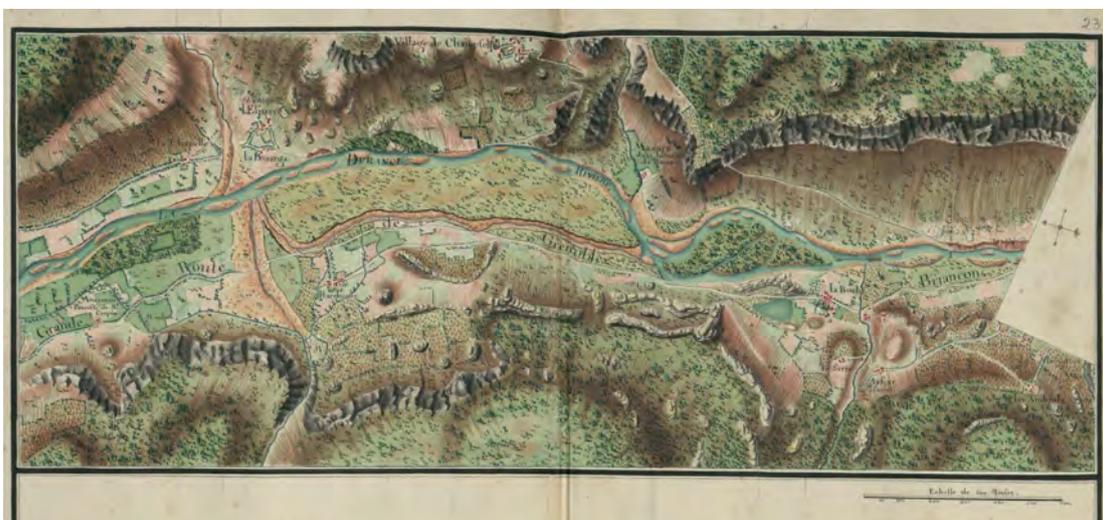
Enfin, sous la Révolution on va s'occuper d'agrandir le passage de la route dans les villages. A Saint-Crépin la fontaine est reculée au pied de la montée vers Ville et toutes les maisons depuis la boulangerie jusqu'à l'ancienne épicerie Morel sont reculées de quelques mètres pour faciliter la circulation des troupes. Une anecdote relate le passage laborieux du « Trésor de l'Armée » dans la Charrière de Saint-Crépin (rue de charroi c'est-à-dire de transports en tout genre) sur un lourd chariot en bois tiré par 8 chevaux, sous la garde d'une compagnie de militaires armées jusqu'aux dents, de cochers compétents et de l'aide réquisitionnée de quelques Saint-Crépinois qui doivent évacuer les tas de bois, de fumier et autres détritiques qui encombrèrent la Rue.

La suite des reculements se fait vers 1870. Une partie seulement de la maison Albrand, puis les maisons jusqu'à l'ancienne Poste qui perd sa tour carrée, (restaurant les Tables de Gaspard).

Pour en savoir plus :

(1) - Tous les documents consultés (Gioffredo - Storia delle Alpi Maritime, Nicole Gilles. Chroniques des rois de France, Henri Martin. Itinéraire des Rois de France, ... ne donnent pas de détail sur cette étape. Gioffredo écrit p. 1188 : "il Ré Carlo VIII, che facendo la strada del Delphinato, ... passo dalla cita di Gap à Chorges, da Chorges alla metropoli d'Ambruno...indi a Brianzone et poi per il monte Genevra discece a Susa". "... le roi Charles VIII qui suivait la route du Dauphiné, passa de la cité de Gap à Chorges, de Chorges à Embrun et de là à Briançon, puis par-là à Suze, ...

Jean Combe



Infos « express »



Horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie :

Du lundi au samedi, de 8h30 à 12h.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale :

Les Lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, de 8h30 à 11h30

En dehors de ces horaires, aucune opération postale n'est possible.



Téléphone : 04.92.45.72.01

courriel : mairie@saintcrepin.com

Site internet : www.saintcrepin.com

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale :

mardis de 16h30 à 19h00 et vendredi de 14h30 à 18h30 à partir du 16 juin jusqu'au 30 septembre

Après cette date, mardi de 16h30 à 18h30 et samedi de 10h30 à 12h



INFOS TRAVAUX—LIGNE DES ALPES DU SUD



La ligne ferroviaire sera fermée entre Embrun et Briançon du 4 septembre au 24 novembre 2017.

Infos et Horaires détaillés :

- auprès des **agents SNCF**
- Sur l'application SNCF disponible sur l'AppStore,
- Google Play et montres connectées
- **Sur SNCF.com**
- En appelant **TER Provence-Alpes-Côte d'Azur**
0 800 11 40 23 de 7h à 21h30, numéro gratuit depuis fixe et portable
- Sur Twitter **@TERPACA_SNCF**

TELECHARGER ICI

><http://sncf/appli>

